



CONTRÔLEUR DES FINANCES PUBLIQUES

VOUS AVEZ LE BAC OU UN ÉQUIVALENT ET VOUS RECHERCHER UN EMPLOI AVEC DES PROJETS VRAIMENT INTÉRESSANTS ?

Passez notre concours et devenez contrôleur des Finances publiques de 2^e classe.

EXERCEZ UNE GRANDE VARIÉTÉ DE MÉTIERS

Au sein d'une structure de la DGFiP à compétence nationale ou locale, vous pourrez exercer notamment :

- des missions d'accueil ;
- des missions de gestion, de recouvrement et de contrôle ;
- des missions relative au visa et au contrôle des dépenses et des recettes des collectivités locales.

UNE FORMATION ADAPTÉE ET RÉMUNÉRÉE

Après votre réussite au concours, vous bénéficierez d'une formation rémunérée de 20 205 € (rémunération nette minimale* hors Île-de-France) composée :

- d'une formation probatoire de 6 mois à dans l'un des établissements de l'École nationale des Finances publiques ;
- d'une formation pratique de 6 mois dans votre direction d'affectation.

RÉMUNÉRATION ET PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

- À compter de votre titularisation, vous percevrez une rémunération nette annuelle minimale* en début de carrière (1^{er} échelon) de 23 270 € pour un poste en Île-de-France et de 22 608 € pour un poste hors Île-de-France.
- De réelles perspectives de carrière : Contrôleur 1^{ère} classe ; Contrôleur principal ; Inspecteur des Finances publiques.

* au 1^{er} juillet 2022 (hors avantages familiaux, remboursement de frais et autres éléments à caractère individuel).

LE CONCOURS

Une épreuve écrite de pré-admissibilité :

- Questionnaire à choix multiples (connaissances générales, français, mathématiques et raisonnement logique).

Deux épreuves écrites d'admissibilité obligatoires et une facultative :

- Réponse à des questions et/ou cas pratiques à partir d'un dossier composé de documents à caractère économique et financier ;
- Épreuve à option au choix du candidat (mathématiques, comptabilité privée, économie ou bases juridiques) ;
- Facultative : traduction d'un texte rédigé en anglais, allemand, espagnol ou italien (au choix du candidat).

Une épreuve orale d'admission :

- Entretien avec un jury (motivation et aptitudes du candidat aux fonctions).

EN SAVOIR PLUS

- Rendez-vous sur le site economie.gouv.fr, rubrique Recrutement, pour nous rejoindre en tant que contrôleur des Finances publiques de 2^e classe.
- Inscription en ligne dès l'ouverture du concours : <https://concours.dgfi.fr/finances.gouv.fr>
- Pour toute question : le Centre des Concours de Lille (CCL) de l'École nationale des Finances publiques (ENFiP) est à votre disposition : ✉ : enfipl.ccl@dgfi.fr
☎ : 08 06 70 49 49 (de 8h30 à 16h30 - Service gratuit + prix d'un appel local)